



# Ambès

---

risques  
industriels  
et protections



*Le S3Pi, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles, de la presqu'île d'Ambès édite ce document afin de vous présenter les principales entreprises industrielles et chimiques de la presqu'île d'Ambès. Certaines de leurs activités comportent des risques industriels majeurs.*

*Les entreprises exploitant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont soumises à des règles d'exploitation et de sécurité.*

*De plus, les entreprises stockant d'importantes quantités de produits dangereux sont soumises à la directive SEVESO II et à des contraintes de sécurité spécifiques. Un plan particulier d'intervention (PPI) établi par la préfecture, est créé pour chacune d'elles.*

#### Le risque industriel peut être chronique ou accidentel

L'impact d'un risque industriel chronique est caractérisé par des rejets des industries (dans l'atmosphère, dans le fleuve) qui sont situés dans la limite acceptable et fixés par les autorités compétentes locales (DDASS, DRIRE...).

Tout au long de sa vie, l'entreprise a l'obligation de réaliser des études d'impact qui recensent et évaluent les effets de ses rejets sur l'environnement. Les rejets sont mesurés et contrôlés dans l'usine et à l'extérieur par des organismes indépendants, qui déterminent la qualité de l'air, de l'eau et du sol en différents points. L'AIRAQ mesure sur la presqu'île la qualité de l'air en continu.

Un accident majeur pourrait produire de nombreuses victimes, d'impor-

tants dégâts matériels, des impacts sur l'environnement.

Les industriels sont dans l'obligation de réaliser une étude de danger. Ceci leur permet d'identifier les scénarii d'accident et de déterminer les risques et mesures de prévention et de protection à prendre pour les supprimer ou les réduire :

- appareils adaptés au processus.
- méthode de travail et procédure.
- formation du personnel
- entretien des installations et vérification de leur bon état.

L'ensemble de ces mesures est régulièrement contrôlé par les industriels et la DRIRE. Pour les sites SEVESO (symbole **AS**) les contrôles sont au minimum annuels et triannuels pour les sites SEVESO seuil bas (symbole **SB**).

# L'alerte

En cas d'accident majeur, la sirène de l'établissement émet l'alerte avec ce signal.  
Décret n° 2005-1269 du 12 octobre 2005, arrêté ministériel du 23 mars 2007.



Vous pouvez écouter ce signal au téléphone au **0 800 427 366**. Appel gratuit.

Lorsque vous entendez ce signal d'alerte, vous vous abritez en suivant les consignes ci-dessous.

Spécifiquement pour l'alerte Cobogal, les salariés et les personnes présentes sur le site Cofrablack et les rive-

rains situés dans la zone PPI appliqueront des mesures d'évacuation immédiate dans les conditions qui leur seront notifiées par instructions.

signal  
de fin  
d'alerte



## Phénomènes dangereux



### Incendie :

risques d'incendies, de brûlures



### Explosion :

risques d'explosion, de blessures par projection d'éclats



### Émissions toxiques :

risque d'émission de gaz toxique avec intoxication

### Le Plan Particulier d'Intervention, PPI,

est le plan de secours élaboré par le Préfet.

Il définit les mesures d'urgence en cas d'accident majeur.

## Votre protection



**S'abriter :** entrez dans le bâtiment **le plus proche**, dans une pièce aux fenêtres et portes closes, pour vous protéger d'un éventuel nuage toxique



**Éviter flamme et étincelle :** ne fumez pas, fermez le gaz, **évit**ez les étincelles (interrupteurs électriques par exemple)



**Ne pas sortir :** n'allez pas chercher les enfants à l'école, le personnel enseignant connaît les consignes, il sécurisera les enfants



**Ne pas téléphoner :** le téléphone est indispensable aux services de secours, laissez-leur le réseau



**S'informer :** écoutez la radio ou regardez la télévision, elles vous communiqueront les nouvelles consignes



# Ambès et ses industries

mars 2009

## LÉGENDES :



zone de PPI



limites de propriété industrielle



risque d'émission de gaz toxique avec intoxication



risque d'incendie, de brûlure



risque d'explosion ou de blessure par projection d'éclats

Sites SEVESO : **AS** seuil haut, **SB** seuil bas

DORDOGNE

île d'Ambès



P.A.B.

Terrains P.A.B.

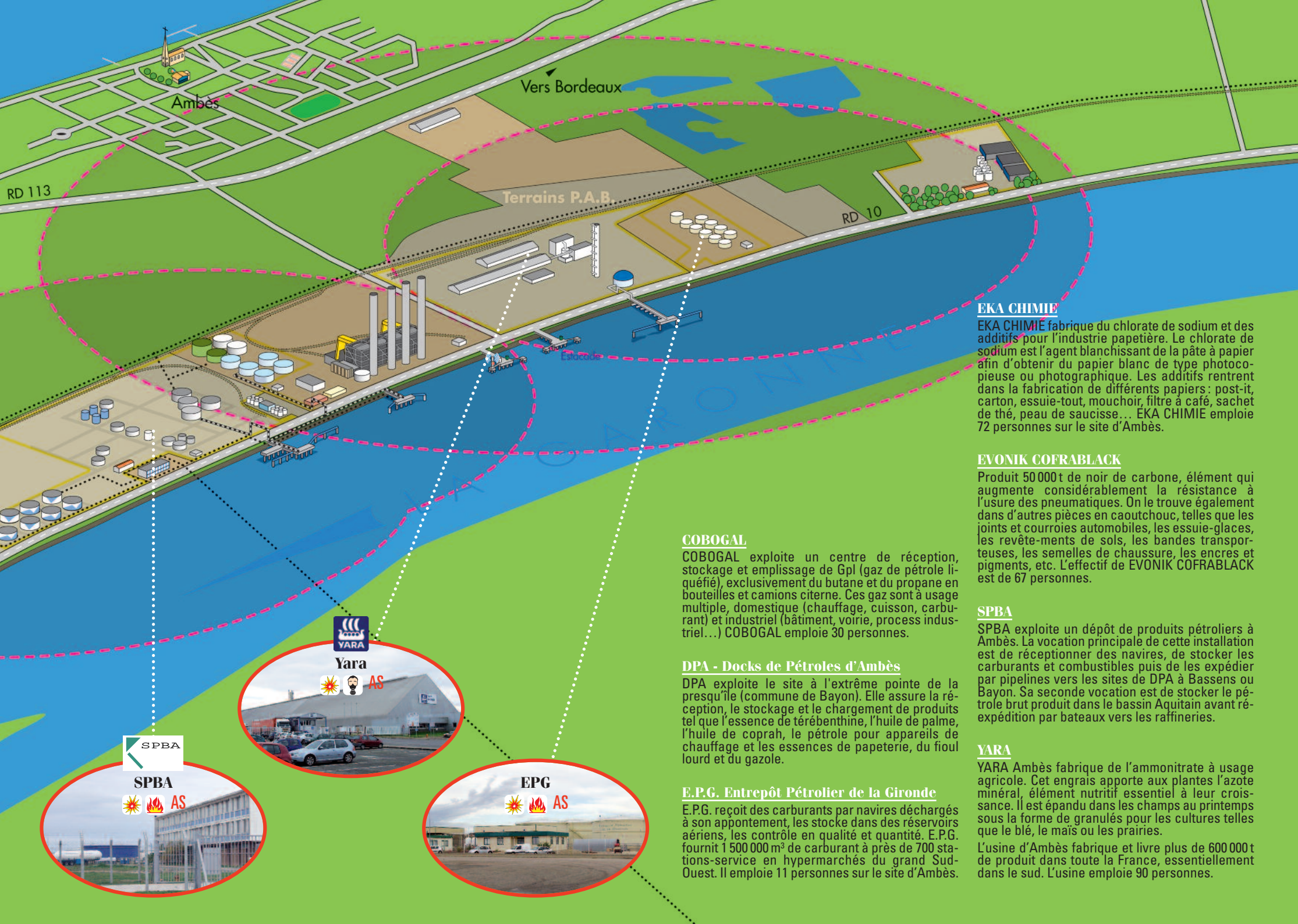
Zone industrielle municipale d'Ambès

Estacade

île Cazeau







### **EKA CHIMIE**

EKA CHIMIE fabrique du chlorate de sodium et des additifs pour l'industrie papetière. Le chlorate de sodium est l'agent blanchissant de la pâte à papier afin d'obtenir du papier blanc de type photocopieuse ou photographique. Les additifs rentrent dans la fabrication de différents papiers: post-it, carton, essuie-tout, mouchoir, filtre à café, sachet de thé, peau de saucisse... EKA CHIMIE emploie 72 personnes sur le site d'Ambès.

### **EVONIK COFRABLACK**

Produit 50 000 t de noir de carbone, élément qui augmente considérablement la résistance à l'usure des pneumatiques. On le trouve également dans d'autres pièces en caoutchouc, telles que les joints et courroies automobiles, les essuie-glaces, les revêtements de sols, les bandes transporteuses, les semelles de chaussure, les encres et pigments, etc. L'effectif de EVONIK COFRABLACK est de 67 personnes.

### **SPBA**

SPBA exploite un dépôt de produits pétroliers à Ambès. La vocation principale de cette installation est de réceptionner des navires, de stocker les carburants et combustibles puis de les expédier par pipelines vers les sites de DPA à Bassens ou Bayon. Sa seconde vocation est de stocker le pétrole brut produit dans le bassin Aquitain avant réexpédition par bateaux vers les raffineries.

### **YARA**

YARA Ambès fabrique de l'ammonitrate à usage agricole. Cet engrais apporte aux plantes l'azote minéral, élément nutritif essentiel à leur croissance. Il est épandu dans les champs au printemps sous la forme de granulés pour les cultures telles que le blé, le maïs ou les prairies.

L'usine d'Ambès fabrique et livre plus de 600 000 t de produit dans toute la France, essentiellement dans le sud. L'usine emploie 90 personnes.

### **COBOGAL**

COBOGAL exploite un centre de réception, stockage et emplissage de Gpl (gaz de pétrole liquéfié), exclusivement du butane et du propane en bouteilles et camions citerne. Ces gaz sont à usage multiple, domestique (chauffage, cuisson, carburant) et industriel (bâtiment, voirie, process industriel...) COBOGAL emploie 30 personnes.

### **DPA - Docks de Pétroles d'Ambès**

DPA exploite le site à l'extrême pointe de la presqu'île (commune de Bayon). Elle assure la réception, le stockage et le chargement de produits tel que l'essence de térébenthine, l'huile de palme, l'huile de coprah, le pétrole pour appareils de chauffage et les essences de papeterie, du fioul lourd et du gazole.

### **E.P.G. Entrepôt Pétrolier de la Gironde**

E.P.G. reçoit des carburants par navires déchargés à son appontement, les stocke dans des réservoirs aériens, les contrôle en qualité et quantité. E.P.G. fournit 1 500 000 m<sup>3</sup> de carburant à près de 700 stations-service en hypermarchés du grand Sud-Ouest. Il emploie 11 personnes sur le site d'Ambès.



**Yara**



**SPBA**



**EPG**



## Les industries d'Ambès :

### DPA - Docks des Pétroles d'Aquitaine

Le Bec d'Ambès  
33810 Ambès  
Tél. 05 56 33 83 49

### EKA CHIMIE

ZI Ambès  
33810 Ambès  
Tél. 05 56 33 45 45

### COBOGAL

ZI Ambès  
33810 Ambès  
Tél. 05 56 77 12 23

### E.P.G. - Entrepôt Pétrolier de la Gironde

CD 10 Ambès  
33565 Carbon Blanc  
Tél. 05 56 77 34 80

### EVONIK COFRABLACK

Lieu-dit Saint-Vincent - BP 3  
33810 Ambès  
Tél. 05 56 77 29 77

### SPBA

Zone Industrielle de la Ferlingue  
33810 Ambès  
Tél. 05 56 77 08 20

### YARA

Usine d'Ambès - Chemin de Piétru  
33810 Ambès  
Tél. 05 56 77 23 23

## Les fréquences radio d'information régionale :

**89.7** France Inter

**100.1** France Bleu Gironde

**105.5** France Info

## En savoir plus :

AIRAQ [www.airaq.asso.fr](http://www.airaq.asso.fr)

S3PI <http://s3pi-ambes.iut.u-bordeaux1.fr>

DRIRE [www.drire.gouv.fr](http://www.drire.gouv.fr)

Prévention des risques accidentels  
[www.risques.aquitaine.gouv.fr](http://www.risques.aquitaine.gouv.fr)

Sirène écouter au **0 800 427 366**



**DRIRE**  
Directions Régionales de  
l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement

### GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

3, place Gabriel - 33075 Bordeaux cedex - Tél. 05 56 90 58 00 - Fax 05 56 90 58 77 - [postoffice@bordeaux-port.fr](mailto:postoffice@bordeaux-port.fr) - [www.bordeaux-port.fr](http://www.bordeaux-port.fr)

*Une position stratégique pour l'Ouest européen*

*Une importante disponibilité foncière au plus près des terminaux portuaires  
Des terrains directement connectés aux infrastructures ferroviaires et routières*



# Bassens

---

## risques industriels et protections





*Le S3Pi, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles, de la presqu'île d'Ambès édite ce document afin de vous présenter les principales entreprises industrielles et chimiques de la presqu'île d'Ambès. Certaines de leurs activités comportent des risques industriels majeurs.*

*Les entreprises exploitant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont soumises à des règles d'exploitation et de sécurité.*

*De plus, les entreprises stockant d'importantes quantités de produits dangereux sont soumises à la directive SEVESO II et à des contraintes de sécurité spécifiques. Un plan particulier d'intervention (PPI) établi par la préfecture, est créé pour chacune d'elles.*

**Le risque industriel peut être chronique ou accidentel**

L'impact d'un risque industriel chronique est caractérisé par des rejets des industries (dans l'atmosphère, dans le fleuve) qui sont situés dans la limite acceptable et fixés par les autorités compétentes locales (DDASS, DRIRE...).

Tout au long de sa vie, l'entreprise a l'obligation de réaliser des études d'impact qui recensent et évaluent les effets de ses rejets sur l'environnement. Les rejets sont mesurés et contrôlés dans l'usine et à l'extérieur par des organismes indépendants, qui déterminent la qualité de l'air, de l'eau et du sol en différents points. L'AIraq mesure sur la presqu'île la qualité de l'air en continu.

Un accident majeur pourrait produire de nombreuses victimes, d'impor-

tants dégâts matériels, des impacts sur l'environnement.

Les industriels sont dans l'obligation de réaliser une étude de danger. Ceci leur permet d'identifier les scénarii d'accident et de déterminer les risques et mesures de prévention et de protection à prendre pour les supprimer ou les réduire :

- appareils adaptés au processus.
- méthode de travail et procédure.
- formation du personnel
- entretien des installations et vérification de leur bon état.

L'ensemble de ces mesures est régulièrement contrôlé par les industriels et la DRIRE. Pour les sites SEVESO (symbole **AS**) les contrôles sont au minimum annuels et triannuels pour les sites SEVESO seuil bas (symbole **SB**).



# L'alerte

En cas d'accident majeur, la sirène municipale et celle de l'établissement émettent l'alerte avec ce signal. Décret n° 2005-1269 du 12 octobre 2005, arrêté ministériel du 23 mars 2007.



Vous pouvez écouter ce signal au téléphone au **0 800 427 366**. Appel gratuit.



Lorsque vous entendez ce signal d'alerte, vous vous abritez en suivant les consignes ci-dessous.

## Phénomènes dangereux



**Incendie :**  
risques d'incendies,  
de brûlures



**Explosion :**  
risques d'explosion,  
de blessures par  
projection d'éclats



**Émissions toxiques :**  
risque d'émission  
de gaz toxique  
avec intoxication

**Le Plan Particulier d'Intervention, PPI,** est le plan de secours élaboré par le Préfet. Il définit les mesures d'urgence en cas d'accident majeur.

## Votre protection



**S'abriter :** entrez dans le bâtiment **le plus proche**, dans une pièce aux fenêtres et portes closes, pour vous protéger d'un éventuel nuage toxique



**Éviter flamme et étincelle :** ne fumez pas, fermez le gaz, **évit**ez les étincelles (interrupteurs électriques par exemple)



**Ne pas sortir :** n'allez pas chercher les enfants à l'école, le personnel enseignant connaît les consignes, il sécurisera les enfants



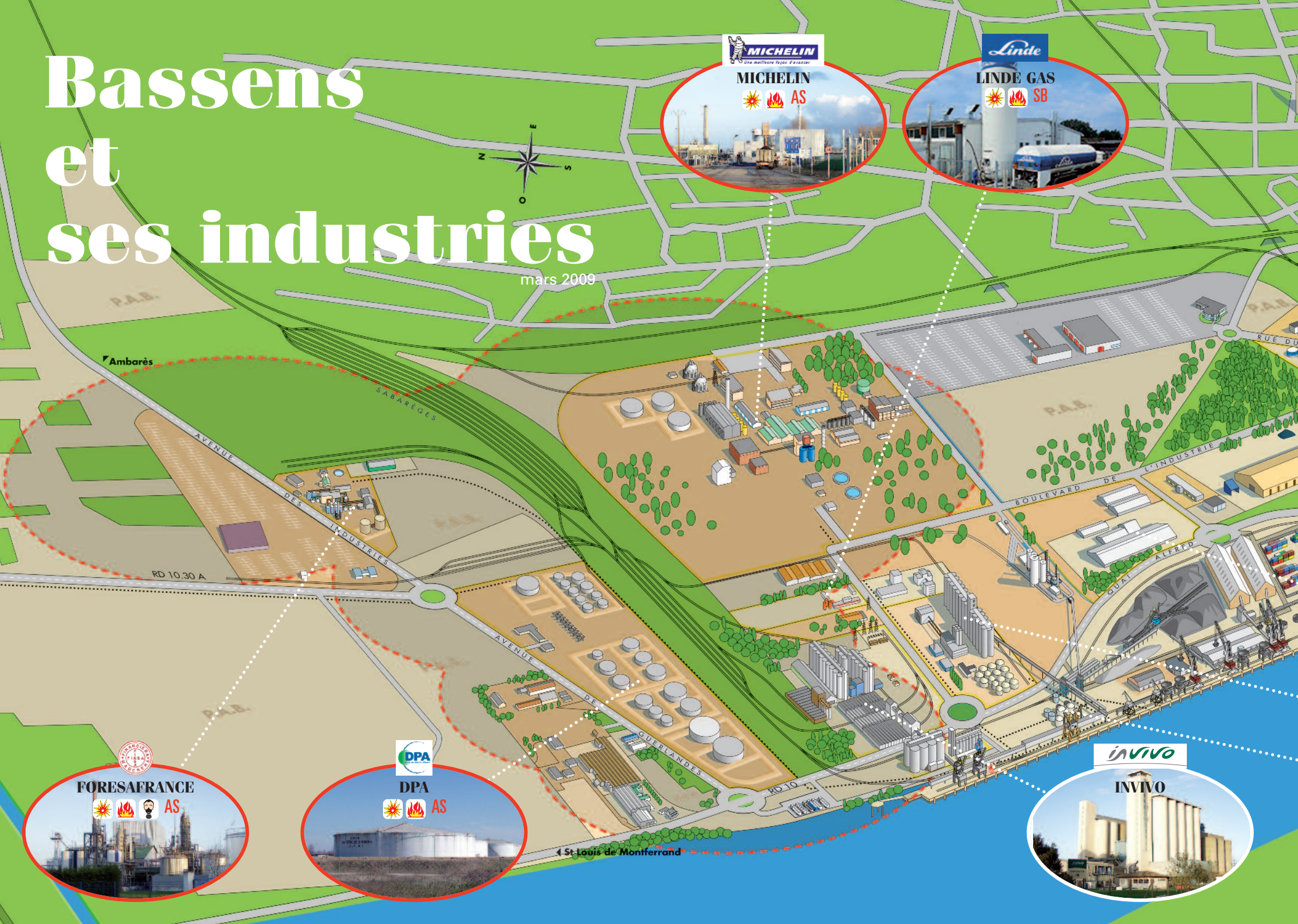
**Ne pas téléphoner :** le téléphone est indispensable aux services de secours, laissez-leur le réseau



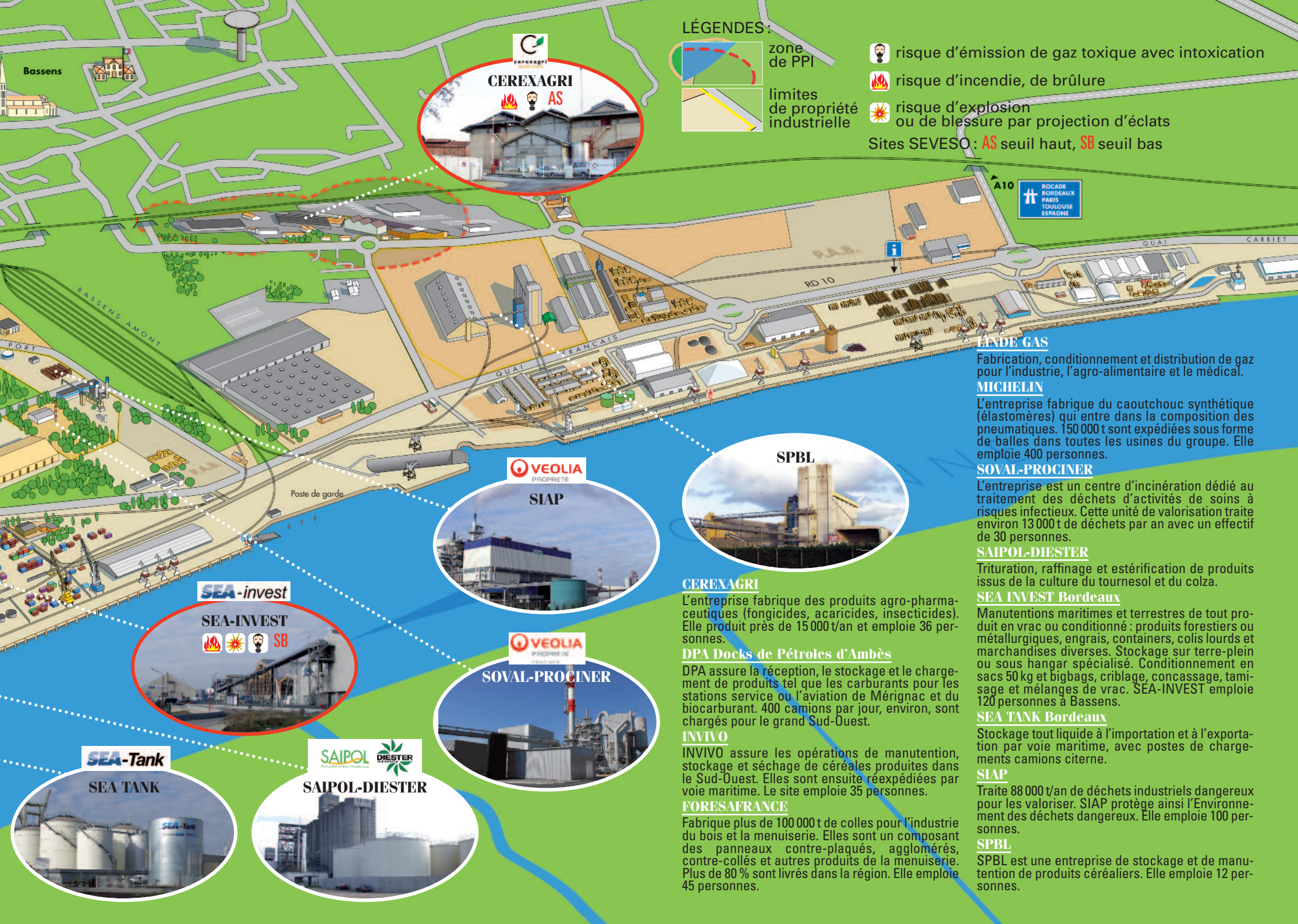
**S'informer :** écoutez la radio ou regardez la télévision, elles vous communiqueront les nouvelles consignes

# Bassens et ses industries

mars 2009







**LÉGENDES:**

- zone de PPI
- limites de propriété industrielle

- risque d'émission de gaz toxique avec intoxication
- risque d'incendie, de brûlure
- risque d'explosion ou de blessure par projection d'éclats

Sites SEVESO : **AS** seuil haut, **SB** seuil bas

**CEREXAGRI**

**LINDE GAS**

Fabrication, conditionnement et distribution de gaz pour l'industrie, l'agro-alimentaire et le médical.

**MICHELIN**

L'entreprise fabrique du caoutchouc synthétique (élastomères) qui entre dans la composition des pneumatiques. 150 000 t sont expédiées sous forme de balles dans toutes les usines du groupe. Elle emploie 400 personnes.

**SOVAL-PROCINER**

L'entreprise est un centre d'incinération dédié au traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux. Cette unité de valorisation traite environ 13 000 t de déchets par an avec un effectif de 30 personnes.

**SAIPOL-DIESTER**

Trituration, raffinage et estérification de produits issus de la culture du tournesol et du colza.

**SEA INVEST Bordeaux**

Manutentions maritimes et terrestres de tout produit en vrac ou conditionné : produits forestiers ou métallurgiques, engrais, containers, colis lourds et marchandises diverses. Stockage sur terre-plein ou sous hangar spécialisé. Conditionnement en sacs 50 kg et bigbags, criblage, concassage, tamisage et mélanges de vrac. SEA-INVEST emploie 120 personnes à Bassens.

**SEA TANK Bordeaux**

Stockage tout liquide à l'importation et à l'exportation par voie maritime, avec postes de chargements camions citerne.

**SIAP**

Traite 88 000 t/an de déchets industriels dangereux pour les valoriser. SIAP protège ainsi l'Environnement des déchets dangereux. Elle emploie 100 personnes.

**SPBL**

SPBL est une entreprise de stockage et de manutention de produits céréaliers. Elle emploie 12 personnes.

**SPBL**

**VEOLIA PROPRIÉTÉ SIAP**

**CEREXAGRI**  
 L'entreprise fabrique des produits agro-pharmaceutiques (fongicides, acaricides, insecticides). Elle produit près de 15 000 t/an et emploie 36 personnes.

**DPA Docks de Pétroles d'Ambès**  
 DPA assure la réception, le stockage et le chargement de produits tel que les carburants pour les stations service ou l'aviation de Mérignac et du biocarburant. 400 camions par jour, environ, sont chargés pour le grand Sud-Ouest.

**VEOLIA PROPRIÉTÉ SOVAL-PROCINER**

**SEA-invest**  
**SEA-INVEST**

**SEA-Tank**  
**SEA TANK**

**SAIPOL DIESTER**  
**SAIPOL-DIESTER**

## Les industries de Bassens :

### CEREXAGRI

14, avenue Manon Cormier  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 69 10

### DPA

Avenue des Guerlandes  
Bassens  
33565 Carbon-Blanc  
Tél. 05 56 33 83 56

### FORESA

Avenue des Industries  
Ambarès-et-Lagrave  
33565 Cabon-Blanc cedex  
Tél. 05 56 38 67 00

### INVIVO

Quai de Vial - Bassens  
33565 Carbon-Blanc cedex  
Tél. 05 56 33 47 00  
[www.invivo-group.com](http://www.invivo-group.com)

### LINDE GAS

Avenue Bellerive des Moines  
33530 Bassens  
Tél. 05 56 80 82 82

### MICHELIN

Rue Édouard Michelin  
33530 Bassens  
Tél. 05 56 77 20 00

### SAIPOL

Quai Alfred Vial  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 80 87 57

### SEA INVEST SEA TANK

1, rue Richelieu  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 74 31 44  
Fax 05 56 74 94 48

### SIAP

Boulevard de l'Industrie  
Bassens  
33565 Carbon-Blanc cedex  
Tél. 05 57 77 65 50

### SOVAL-PROCINER

Boulevard de l'Industrie  
ZI  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 66 66

### SPBL

12, quai Français  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 84 50

## Les fréquences radio d'information régionale :

**89.7** France Inter

**100.1** France Bleu Gironde

**105.5** France Info

## En savoir plus :

AIRAQ [www.airaq.asso.fr](http://www.airaq.asso.fr)

S3PI <http://s3pi-ambes.iut.u-bordeaux1.fr>

DRIRE [www.drire.gouv.fr](http://www.drire.gouv.fr)

Prévention des risques accidentels  
[www.risques.aquitaine.gouv.fr](http://www.risques.aquitaine.gouv.fr)

Sirène écouter au **0 800 427 366**



**DRIRE**  
Directions Régionales de  
l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement



### GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

3, place Gabriel - 33075 Bordeaux cedex - Tél. 05 56 90 58 00 - Fax 05 56 90 58 77 - [postoffice@bordeaux-port.fr](mailto:postoffice@bordeaux-port.fr) - [www.bordeaux-port.fr](http://www.bordeaux-port.fr)

*Une position stratégique pour l'Ouest européen*

*Une importante disponibilité foncière au plus près des terminaux portuaires  
Des terrains directement connectés aux infrastructures ferroviaires et routières*